NATURA 2000 - FORMULAIRE STANDARD DE DONNEES
Pour les zones de protection spéciale (ZPS), les propositions de sites d'importance communautaire (pSIC), les sites d'importance communautaire (SIC) et les zones spéciales de conservation (ZSC)

FR5400420 - Côteaux du Montmorélien

1. IDENTIFICATION DU SITE 1
2. LOCALISATION DU SITE 2
3. INFORMATIONS ECOLOGIQUES 4
4. DESCRIPTION DU SITE 7
5. STATUT DE PROTECTION DU SITE 8
6. GESTION DU SITE 9

1. IDENTIFICATION DU SITE

1.1 Type

B (pSIC/SIC/ZSC)

1.2 Code du site

FR5400420

1.3 Appellation du site

Côteaux du Montmorélien

1.4 Date de compilation

30/11/1995

1.5 Date d'actualisation

26/08/2014

1.6 Responsables

Responsable national et européen	Responsable du site	Responsable technique et scientifique national
Ministère en charge de l'écologie	DREAL Poitou-Charentes	MNHN - Service du Patrimoine Naturel
www.developpement-durable.gouv.fr	www.poitou-charentes.developpement-durable.gouv.fr	www.mnhn.fr www.spn.mnhn.fr
en3.en.deb.dgaln@developpement-durable.gouv.fr		natura2000@mnhn.fr

1.7 Dates de proposition et de désignation / classement du site

Date de transmission à la Commission Européenne : 31/03/1999
(Proposition de classement du site comme SIC)

Dernière date de parution au JO UE : 12/12/2008
(Confirmation de classement du site comme SIC)

ZSC : date de signature du dernier arrêté (JO RF) : 27/05/2009

Texte juridique national de référence pour la désignation comme ZSC : http://www.legifrance.gouv.fr/jo_pdf.do?cidTexte=JORFTEXT000020763818

2. LOCALISATION DU SITE

2.1 Coordonnées du centre du site [en degrés décimaux]

Longitude : ,255°

Latitude : 45,43333°

2.2 Superficie totale

323 ha

2.3 Pourcentage de superficie marine

Non concerné

2.4 Code et dénomination de la région administrative

Code INSEE	Région
54	Poitou-Charentes

2.5 Code et dénomination des départements

Code INSEE	Département	Couverture (%)
16	Charente	100 %

2.6 Code et dénomination des communes

Code INSEE	Communes
16040	BERNEUIL
16063	BRIE-SOUS-CHALAIS
16091	CHATIGNAC
16111	COURGEAC
16112	COURLAC
16162	GURAT
16170	JUIGNAC
16222	MONTBOYER
16227	MONTIGNAC-LE-COQ
16254	PALLUAUD
16283	RONSENAC
16354	SAINTE-SOULINE
16315	SAINT-FELIX
16331	SAINT-LAURENT-DES-COMBES
16362	SALLES-LAVALETTE

2.7 Région(s) biogéographique(s)

Atlantique (100%)

3. INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

3.1 Types d'habitats présents sur le site et évaluations

Types d'habitats inscrits à l'annexe I					Évaluation du site			
Code	PF	Superficie (ha) (% de couverture)	Grottes [nombre]	Qualité des données	A\|B\|C\|D	A\|B\|C		
					Représent -ativité	Superficie relative	Conservation	Évaluation globale
5130 *Formations à Juniperus communis sur landes ou pelouses calcaires*		74,29 *(23 %)*		G	A	C	B	B
6210 *Pelouses sèches semi-naturelles et faciès d'embuissonnement sur calcaires (Festuco-Brometalia) (* sites d'orchidées remarquables)*		193,8 *(60 %)*		G	A	C	B	A
6410 *Prairies à Molinia sur sols calcaires, tourbeux ou argilo-limoneux (Molinion caeruleae)*		3,23 *(1 %)*		G	C	C	C	C
6430 *Mégaphorbiaies hygrophiles d'ourlets planitiaires et des étages montagnard à alpin*		0 *(0 %)*		G	C	C	B	B
6510 *Prairies maigres de fauche de basse altitude (Alopecurus pratensis, Sanguisorba officinalis)*		0 *(0 %)*		G	B	C	B	B
91E0 *Forêts alluviales à Alnus glutinosa et Fraxinus excelsior (Alno-Padion, Alnion incanae, Salicion albae)*	X	0 *(0 %)*		G	C	C	B	B

- **PF :** Forme prioritaire de l'habitat.
- **Qualité des données :** G = «Bonne» (données reposant sur des enquêtes, par exemple); M = «Moyenne» (données partielles + extrapolations, par exemple); P = «Médiocre» (estimation approximative, par exemple).
- **Représentativité :** A = «Excellente» ; B = «Bonne» ; C = «Significative» ; D = «Présence non significative».
- **Superficie relative :** A = 100 $\geq$ p > 15 % ; B = 15 $\geq$ p > 2 % ; C = 2 $\geq$ p > 0 % .
- **Conservation :** A = «Excellente» ; B = «Bonne» ; C = «Moyenne / réduite».
- **Evaluation globale :** A = «Excellente» ; B = «Bonne» ; C = «Significative».

3.2 Espèces inscrites à l'annexe II de la directive 92/43/CEE et évaluation

Espèce			Population présente sur le site						Évaluation du site			
Groupe	Code	Nom scientifique	Type	Taille		Unité	Cat.	Qualité des données	A\|B\|C\|D	A\|B\|C		
				Min	Max		C\|R\|V\|P		Pop.	Cons.	Isol.	Glob.
I	1041	*Oxygastra curtisii*	p			i	P	DD	D			

I	1044	*Coenagrion mercuriale*	p			i	P	DD	C	B	C	C
I	1046	*Gomphus graslinii*	p			i	P	DD	D			
I	1060	*Lycaena dispar*	p			i	P	DD	C	C	C	C
I	1065	*Euphydryas aurinia*	p			i	P	DD	C	C	C	C
I	1083	*Lucanus cervus*	p			i	P	DD	C	B	C	C
A	1193	*Bombina variegata*	p			i	P	DD	D			
M	1303	*Rhinolophus hipposideros*	p			i	P	DD	C	B	C	C

- **Groupe :** A = Amphibiens, B = Oiseaux, F = Poissons, I = Invertébrés, M = Mammifères, P = Plantes, R = Reptiles.
- **Type :** p = espèce résidente (sédentaire), r = reproduction (migratrice), c = concentration (migratrice), w = hivernage (migratrice).
- **Unité :** i = individus, p = couples , adults = Adultes matures , area = Superficie en m2 , bfemales = Femelles reproductrices , cmales = Mâles chanteurs , colonies = Colonies , fstems = Tiges florales , grids1x1 = Grille 1x1 km , grids10x10 = Grille 10x10 km , grids5x5 = Grille 5x5 km , length = Longueur en km , localities = Stations , logs = Nombre de branches , males = Mâles , shoots = Pousses , stones = Cavités rocheuses , subadults = Sub-adultes , trees = Nombre de troncs , tufts = Touffes.
- **Catégories du point de vue de l'abondance (Cat.) :** C = espèce commune, R = espèce rare, V = espèce très rare, P: espèce présente.
- **Qualité des données :** G = «Bonne» (données reposant sur des enquêtes, par exemple); M =«Moyenne» (données partielles + extrapolations, par exemple); P = «Médiocre» (estimation approximative, par exemple); DD = Données insuffisantes.
- **Population :** A = 100 $\geq$ p > 15 % ; B = 15 $\geq$ p > 2 % ; C = 2 $\geq$ p > 0 % ; D = Non significative.
- **Conservation :** A = «Excellente» ; B = «Bonne» ; C = «Moyenne / réduite».
- **Isolement :** A = population (presque) isolée ; B = population non isolée, mais en marge de son aire de répartition ; C = population non isolée dans son aire de répartition élargie.
- **Evaluation globale :** A = «Excellente» ; B = «Bonne» ; C = «Significative».

3.3 Autres espèces importantes de faune et de flore

Espèce			Population présente sur le site				Motivation					
Groupe	Code	Nom scientifique	Taille		Unité	Cat.	Annexe Dir. Hab.		Autres catégories			
			Min	Max		C\|R\|V\|P	IV	V	A	B	C	D
A		*Hyla meridionalis*				P	X				X	
A		*Rana dalmatina*				P	X				X	
B		*Pernis apivorus*				P					X	
B		*Milvus migrans*				P					X	
B		*Circaetus gallicus*				P					X	
B		*Caprimulgus europaeus*			i	P			X		X	

B		*Lullula arborea*			i	P			X		X	
I		*Lopinga achine*				P	X				X	
I		*Maculinea arion*			i	P	X		X			
M		*Genetta genetta*			i	P		X	X		X	
M		*Lepus europaeus*			i	P			X			
P		*Astragalus monspessulanus*			i	P						X
P		*Biscutella guillonii*			i	P						X
P		*Dactylorhiza elata*			i	P			X			
P		*Epipactis muelleri*			i	P			X			
P		*Gymnadenia odoratissima*			i	P			X			
P		*Ophrys ciliata*			i	P			X			
P		*Ophrys lutea*			i	P			X			
P		*Phillyrea latifolia*			i	P						X
P		*Serapias parviflora*			i	P			X			
P		*Serapias vomeracea*			i	P			X			
P		*Staehelina dubia*			i	P						X
R		*Lacerta viridis*			i	P	X					X
R		*Podarcis muralis*			i	P	X		X		X	
R		*Coluber viridiflavus*			i	P	X					X

- **Groupe :** A = Amphibiens, B = Oiseaux, F = Poissons, Fu = Champignons, I = Invertébrés, L = Lichens, M = Mammifères, P = Plantes, R = Reptiles.
- **Unité :** i = individus, p = couples , adults = Adultes matures , area = Superficie en m2 , bfemales = Femelles reproductrices , cmales = Mâles chanteurs , colonies = Colonies , fstems = Tiges florales , grids1x1 = Grille 1x1 km , grids10x10 = Grille 10x10 km , grids5x5 = Grille 5x5 km , length = Longueur en km , localities = Stations , logs = Nombre de branches , males = Mâles , shoots = Pousses , stones = Cavités rocheuses , subadults = Sub-adultes , trees = Nombre de troncs , tufts = Touffes.
- **Catégories du point de vue de l'abondance (Cat.) :** C = espèce commune, R = espèce rare, V = espèce très rare, P: espèce présente.
- **Motivation : IV, V :** annexe où est inscrite l'espèce (directive «Habitats») ; **A :** liste rouge nationale ; **B :** espèce endémique ; **C :** conventions internationales ; **D :** autres raisons.

4. DESCRIPTION DU SITE

4.1 Caractère général du site

Classe d'habitat	Pourcentage de couverture
N07 : Marais (vegetation de ceinture), Bas-marais, Tourbières,	1 %
N08 : Landes, Broussailles, Recrus, Maquis et Garrigues, Phrygana	23 %
N09 : Pelouses sèches, Steppes	60 %
N10 : Prairies semi-naturelles humides, Prairies mésophiles améliorées	1 %
N16 : Forêts caducifoliées	10 %
N17 : Forêts de résineux	5 %

Autres caractéristiques du site

Site "éclaté", constitué d'une cinquantaine de coteaux sur calcaires crayeux ou marneux du Crétacé supérieur portant des pelouses xéro-thermophiles, des bosquets de Chêne pubescent, des fourrés de Genévrier et, localement, en bas de versants, des bas-marais alcalins ou des prairies hygrophiles oligotrophes (Molinion).

Vulnérabilité
: Les coteaux concernés par le site doivent tous à des conditions topographiques et/ou géo-pédologiques défavorables - pentes fortes, sols superficiels - d'avoir échappé en partie au processus d'intensification agricole qui a touché l'ensemble de la région depuis la dernière guerre. Un des facteurs premiers d'altération des pelouses calcicoles en zone péri-urbaine - la pratique de la moto tout-terrain - ne joue ici qu'un rôle mineur.
La menace essentielle réside désormais dans la dynamique d'évolution plus ou moins rapide des pelouses vers des faciès herbacés denses, voire des fourrés pré-forestiers, depuis la disparition quasi-totale du pâturage extensif et à cause des plantations. Cette dynamique sur le site est accentuée par la présence très fréquente sur les placages sablo-argileux tertiaires dominant les coteaux de peuplements plus ou moins denses de Pin maritime qui tendent à coloniser les coteaux sous-jacents à partir des semenciers situés en amont topographique.
Si la restauration d'un pâturage extensif apparaît ici comme dans beaucoup d'autres sites atlantiques être la solution idéale, elle se heurte à des difficultés pratiques qui tiennent au caractère très relictuel des coteaux (souvent moins de 4 hectares) et à leur relatif éloignement les uns des autres rendant délicate la mise en place d'éventuels "parcours pastoraux".

4.2 Qualité et importance

Intérêt botanique :
Site remarquable par la très grande richesse en orchidées des pelouses calcicoles mésophiles ou xérophiles : plus de 30 espèces recensées dont beaucoup d'origine méditerranéenne, certaines en limite nord de répartition (Ophrys lutea, Serapias vomeracea), d'autres en aire fortement disjointe (Ophrys ciliata). En outre, riche cortège de plantes méridionales et présence de l'endémique régionale Biscutella guillonii.
Intérêt phytocénotique des pelouses représentées par des syntaxons endémiques du sud du département de la Charente et du nord de la Dordogne : STAEHELINO DUBIAE-TEUCRIETUM CHAMAEDRYOS avenuletosum pratensis et CARDUNCELLO MITISSIMI-BROMETUM ERECTI cirsietosum tuberosi.

Intérêt faunistique :
Dans l'état actuel des connaissances, l'intérêt faunistique du site est moins élevé (reptiles, surtout) bien que l'absence de prospections entomologiques approfondies ne permette pas, pour l'instant, de statuer sur l'importance du site pour les insectes.

4.3 Menaces, pressions et activités ayant une incidence sur le site

Il s'agit des principales incidences et activités ayant des répercussions notables sur le site

Incidences négatives				
Importance	Menaces et pressions [code]	Menaces et pressions [libellé]	Pollution [code]	Intérieur / Extérieur [i\|o\|b]
Incidences positives				
Importance	Menaces et pressions [code]	Menaces et pressions [libellé]	Pollution [code]	Intérieur / Extérieur [i\|o\|b]

- **Importance** : H = grande, M = moyenne, L = faible.
- **Pollution** : N = apport d'azote, P = apport de phosphore/phosphate, A = apport d'acide/acidification, T = substances chimiques inorganiques toxiques, O = substances chimiques organiques toxiques, X = pollutions mixtes.
- **Intérieur / Extérieur** : I = à l'intérieur du site, O = à l'extérieur du site, B = les deux.

4.4 Régime de propriété

Type	Pourcentage de couverture
Propriété privée (personne physique)	%

4.5 Documentation

Lien(s) :

5.1 Types de désignation aux niveaux national et régional

Code	Désignation	Pourcentage de couverture
38	Arrêté de protection de biotope, d#habitat naturel ou de site d#intérêt géologique	2 %

5.2 Relation du site considéré avec d'autres sites

Désignés aux niveaux national et régional :

Code	Appellation du site	Type	Pourcentage de couverture
38	Chaumes de Juignac	*	2%

Désignés au niveau international :

Type	Appellation du site	Type	Pourcentage de couverture

5.3 Désignation du site

6. GESTION DU SITE

6.1 Organisme(s) responsable(s) de la gestion du site

Organisation :

Adresse :

Courriel :

Organisation : DREAL Poitou-Charentes

Adresse : 15 rue Arthur Ranc 86020 POITIERS

Courriel :

6.2 Plan(s) de gestion

Existe-il un plan de gestion en cours de validité ?

[] Oui
Nom : DOCOB VERSION SIN2
Lien :
http://pelouseschareNte.n2000.fr/sites/pelouseschareNte.n2000.fr/files/documents/page/pdf/vol-i_fiches_action_vf07_15.pdf
Nom : DOCOB VERSION SIN2
Lien :
http://pelouseschareNte.n2000.fr/sites/pelouseschareNte.n2000.fr/files/documents/page/pdf/volume_cartographique_montmorlien.pdf
Nom : DOCOB VERSION SIN2
Lien :
http://pelouseschareNte.n2000.fr/sites/pelouseschareNte.n2000.fr/files/documents/page/pdf/vol_i_parta_11_15.pdf

[] Non, mais un plan de gestion est en préparation.

[X] Non

6.3 Mesures de conservation